

Dans l'Okanagan, on compte 210 exploitations consacrées à la viticulture. Ces exploitations couvrent quelque 1 400 acres et représentent des revenus bruts de plus de 10 millions de dollars par année. Il s'agit d'une industrie naissante et lorsque l'industrie viticole de la Californie en était au même stade de développement, le gouvernement américain a jugé bon d'élever des barrières tarifaires pour la protéger de la concurrence européenne. Mais ici, le gouvernement a décidé que notre fragile industrie viticole devait être sacrifiée sur l'autel du libre-échange. C'est inacceptable.

L'industrie viticole de la Colombie-Britannique fait partie de l'avenir de l'Okanagan. Elle joue un rôle important pour ce qui est du tourisme et de l'agriculture. C'est un attrait romantique de la vallée de l'Okanagan. Le produit de la vigne est fort apprécié des voyageurs qui visitent la région. Dans ma circonscription seulement, il y a huit établissements vinicoles qui sont tous menacés par l'Accord de libre-échange. Nous produisons de bons vins. Ce sont des vins que l'on devrait mettre à la carte ici, au Parlement, de préférence aux vins français. On devrait vendre nos vins de la Colombie-Britannique ici, dans les couloirs du Parlement.

M. McDermid: Je rappelle au député que l'on sert des vins canadiens dans la salle à dîner et au cours des nombreuses activités sociales qui ont lieu au Parlement. Je l'invite donc à venir à la salle à dîner du Parlement parcourir toute la liste des bons vins canadiens qui nous sont offerts.

M. Whittaker: Je voudrais en voir davantage dans cette vénérable enceinte.

M. Beatty: Sûrement pas dans les couloirs du Parlement.

M. Whittaker: Monsieur le président, voici une lettre d'un viniculteur de Summerland, en Colombie-Britannique, le propriétaire du vignoble *El Racimo*. Voici ce qu'il raconte dans cette lettre:

Mon problème est très simple. Si jamais j'arrache toutes les vignes de mon vignoble, mon compte est bon! Il me restera dix acres de terres hypothéquées sur les bras et une famille à faire vivre. Je n'aurai ni revenu ni emploi. Je ne pourrai pas me recycler non plus. Je n'aurai pas le moyen de déménager pour me trouver un emploi à cause de la dette que je devrai rembourser. Je n'ai pas d'autres cultures pour compenser et aucun moyen de liquider ma propriété puisque la demande est minime dans le domaine des propriétés agricoles. Je n'ai pas d'argent non plus car la banque exige le montant global des indemnités pour couvrir la part qu'elle détient sur mes terres.

Cette personne n'est pas la seule dans cette situation. On a fait allusion tout à l'heure à un monsieur de la région de Summerland qui n'arrivait pas à obtenir de financement, un certain Bill Summers dont on avait d'ailleurs évoqué le sort à la Chambre au cours de la

dernière législature. Comme on a coupé court à nos délibérations, il n'a pu comparaître devant le comité législatif.

M. Summers m'a téléphoné avant que je parte pour Ottawa pour demander à comparaître devant le comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi. Il veut dire aux députés que l'Accord de libre-échange est injuste et qu'il est lourd d'incertitudes pour les viticulteurs de la vallée de l'Okanagan.

M. McDermid: Parlez-nous de la décision du GATT.

M. Whittaker: Je vous parlerai avec plaisir de la décision du GATT. L'Accord de libre-échange a été signé en octobre; la décision du GATT a été rendue en décembre.

M. McDermid: Quand a-t-on mis sur pied le groupe spécial du GATT?

M. Whittaker: Voilà la situation en ce qui concerne le GATT. Aux termes du programme d'indemnisation tel qu'il est structuré actuellement, cet homme recevra beaucoup moins que le montant qu'il toucherait normalement. Le programme d'indemnisation qui a été mis au point par le gouvernement actuel ne répond absolument pas aux attentes des agriculteurs. Chose certaine, l'insuffisance de ce programme d'indemnisation démontre que le gouvernement n'a pas bien fait ses recherches.

Le programme d'indemnisation prévoit que les agriculteurs seront payés environ 1 100 \$ pour arracher leurs vignes, plus 7 000 \$ pour en planter de nouvelles. On leur dit qu'ils doivent produire un raisin de meilleure qualité, et ils savent fort bien qu'ils n'ont pas d'autre choix. Mais pour planter dans leurs vignobles ces variétés supérieures de raisins, il leur faudra déboursier 11 500 \$ par acre. Ils sont donc perdants au départ!

Mais ce n'est pas tout. Il faut environ cinq ans pour que ces vignes produisent leur plein rendement. Comment ces gens-là vont-ils gagner leur vie en attendant de pouvoir récolter ces raisins de meilleure qualité? Devront-ils se croiser les bras? Le gouvernement leur fournira-t-il une aide financière? Nos viticulteurs sont placés dans une position intenable.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir récemment avec un agriculteur, un homme de plus de 50 ans qui m'a dit ceci: «Qu'est-ce que je vais pouvoir faire? J'ai englouti jusqu'à mon dernier sou dans cette exploitation agricole. J'ai du matériel qui ne peut servir qu'à la culture du raisin. Il y a une partie de mon terrain sur laquelle seuls des raisins peuvent pousser. Que dois-je faire? Si je me lance dans la culture des pommes, je perds l'argent investi dans mon matériel.»

Voilà l'effet de l'Accord de libre-échange sur les viticulteurs de ma région. Et les producteurs de fruits à chair tendre sont dans le même cas. Quand va-t-on leur offrir un programme d'indemnisation adéquat qui leur fournira une source de revenu après la retraite?